

PRAP

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE



AFSIS



Action Formation Sécurité
Incendie et Secourisme

Objectif de la formation :

La formation aux gestes et postures ou PRAP a pour but de diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail.

Le chef d'entreprise est moralement et pénalement responsable de la sécurité des personnes dans son entreprise. La formation prap, dispensés par un salarié formé, permettront de répondre à cette attente. Art.R 241-39 du code du travail.

Public concerné:

- A tous les salariés d'une entreprise
- Aux cadres et responsables d'équipe
- A toutes personnes qui sont liés aux activités physiques
- Aux administratifs, secrétariats etc...
- A toute personne volontaire salariée dans une entreprise.

Pré requis:

- Aucune notion.

Durée :

- 1 journée pour un groupe de 6 à 10 personnes

Programme de la formation :

Importance du risque

- Les accidents de travail
- Les maladies professionnelles
- Les coûts financiers pour l'accidenté, direct, indirect pour l'entreprise.

Analyse du risque

- Notions d'anatomie de physiologie et de pathologie

Prévention du risque

- Prévention des accidents de transport manuel et de manipulation
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les principes d'aménagement des postes de travail

Matériel pédagogique et technique :

- Salle de formation.
- Vidéo projection.
- Matériels pédagogiques.

Méthode et organisation :

La formation s'appuie sur des méthodes de pédagogie active issue du programme de formation de L'IRNS et de la CRAM. Apport théoriques alternent avec démonstrations et exercices. Un support pédagogique est remis à chaque participant.

Contacts :

- Denis LORENC responsable pédagogique
Tel : 06 87 35 83 64
- E-mail : afsis@hotmail.fr

